

Prévenir les risques d'accident du travail

Fiche technique

Secteur

Médico-social

Public

Travailleurs handicapés en ESAT

Durée

3 jours

Organisme de formation

➡ ACTIF Formation Information Conseil

Date limite d'inscription

30/04/2020

Lieux & dates

➡ Groupe 1

Lieu à définir selon regroupements

Interlocuteur Opcos Santé

fcoccitanie@opco-sante.fr

Interlocuteur OF

Mme RIVES Joséphine

josephine@actif-online.com

04.67.29.04.99

Intervenants

➡ Mme BUONOMO Anne
Formatrice

➡ Mme PAGANO Marielle
Formatrice

Contexte

La sécurité au travail est une préoccupation pour toute entreprise. Le secteur protégé y est particulièrement sensible au regard des fragilités et de la vulnérabilité des personnes accueillies. Le travail quotidien en ESAT comprend des activités avec des efforts physiques importants et souvent répétitifs.

La fatigue peut vite se faire sentir et les douleurs apparaître pour s'installer durablement. Mais l'erreur d'appréciation et le mauvais geste peuvent aussi entraîner l'accident immédiat.

Objectifs

- ➡ Identifier les situations de travail, dangers, risques d'accidents et dommages possibles
- ➡ Connaître les principes de base de sécurité physique et d'économie d'efforts
- ➡ Sensibiliser aux conduites additives les travailleurs handicapés pouvant amener à des accidents du travail

Présentation de la formation en vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=9B3TT4-xrpA>

Prérequis

Aucun.

Merci lors de l'inscription d'indiquer l'activité du travailleur dans la rubrique DIVERS afin de constituer les groupes de façon adaptée.

Contenu

Au préalable un questionnaire et du contenu en e-learning sera proposé aux encadrants des travailleurs réalisant cette action

JOUR 1

- ➡ À partir de photos / illustrations / Planches pédagogiques / vidéos : recherche des dangers, des personnes exposées, des conditions qui pourraient conduire à un accident, les conséquences (AT / MP).
- ➡ Co construction des notions avec les participants.
- ➡ Mise en application dans les ateliers.
- ➡ Faire verbaliser les participants sur les conséquences des AT / MP pour le salarié, les équipes et pour l'ESAT.
- ➡ À partir de ces mêmes situations de travail, recherche de mesures de prévention.

JOUR 2

- ➡ Identifier les personnes chargées de la prévention en interne, apprendre à transmettre un message en s'appuyant sur l'observation du poste de travail.
- ➡ Mise en situation de déplacement d'une charge et verbalisation sur la méthode utilisée.

- ➡ À partir des réponses, définir avec les apprenants la priorité de faire de la prévention avant de faire de la protection (ex : utilisation d'un diable pour déplacer la charge).
- ➡ Projection des Principes de prévention / Vidéos NAPO et échanges en plénière.
- ➡ Présentation des principes de sécurité physique et d'économie d'effort à partir d'exercices de démonstrations et de justifications (positionnement par rapport à la charge, recherche d'équilibre) et en interrogeant les apprenants sur leur ressenti au cours des manutentions.
- ➡ À partir des PSPEE, demander aux participants de déplacer une caisse vide avec poignées d'un point A à un point B avec engagement verbal.
- ➡ Application des principes en situation de travail et évaluation sur l'application des PSPEE

JOUR 3

- ➡ Animation pédagogique sur site avec des lunettes simulation alcoolémie / stupéfiant / fatigue.
- ➡ Débriefing en plénière
- ➡ Apports sur les conséquences des conduites addictives en milieu de travail et information sur les relais santé.
- ➡ Mise en application des compétences acquises en situations de travail réelles (avec ou sans les moniteurs d'atelier selon le format choisit).
- ➡ Bilan de la formation.